



261 Rue Pierre Legrand
59000 LILLE
03 20 04 22 69

Barèmes applicables en date du 1^{er} Janvier 2024

HONORAIRES DE NEGOCIATION

Les honoraires d'agence sont calculés sur le prix de vente toutes taxes comprises.

Ils sont compris dans le prix de vente affiché des biens selon le barème suivant :

| |
|--|
| De 50 000 à 80 000 € : 8 % sur prix de vente TTC * |
| De 80 000 à 100 000 € : 7 % sur prix de vente TTC * |
| De 100 000 € à 150 000 € : 6 % sur prix de vente TTC * |
| De 150 000 € à 200 000 € : 5 % sur prix de vente TTC * |
| Plus de 200 000 € : 4% sur prix de vente TTC * |

Ils sont à la charge du « **Vendeur** » sauf dans le cas d'un mandat de recherche « **Acquéreur** » ou d'une condition particulière du « **mandat de vente** ».

*Nos honoraires d'agence peuvent être modulables

Les honoraires d'agence peuvent faire l'objet d'une négociation.

Les honoraires sont dus à la signature de l'acte authentique chez le notaire.

HONORAIRES DE LOCATION

| |
|--|
| 10 € le m ² |
| 13 € le m ² avec état des lieux |